

I. X. Macti animo estote dilecti Patri et viriliter agite in Deo fidentes, cupis causis servitibus hujus apostolica cathedra doctrinis innire. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.) M. V. X. Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo jungimini propositum esse firmiter monitis adhaerere quae ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

# LA LIBERTÉ

## Journal quotidien politique et religieux

P. A.

ABONNEMENTS :  
L'ISSÉ  
UNION POSTALE

3 mois. 6 mois. Un an.  
Fr. 6 » 11 » 20 »  
» 10 » 19 » 36 »

BUREAUX : Grand'Rue, 18, à Fribourg  
La rédaction rend compte des ouvrages qui lui sont adressés.  
Prix du numéro : 10 centimes.

Les annonces sont reçues par MM. ORELL, FUSLI & C<sup>o</sup>, à FRIBOURG. — Prix de la ligne : 10 cent. pour le canton, 15 cent. pour la Suisse, 20 cent. pour l'étranger.

### Les Caisses d'Épargne

Les centralisateurs fédéraux sont sous le poids d'une obsession continuelle. Il faut, bon gré mal gré, qu'ils trouvent quelque compétence nouvelle à conférer aux pouvoirs fédéraux, quelque domaine à soustraire à l'initiative privée ou aux autorités cantonales, pour grandir d'autant les attributions de la Confédération.

C'est de cette préoccupation qu'est née la question des Caisses d'épargne postales. M. le conseiller national Morel a pris l'idée sous son spécial patronage. Motions et interpellations, exposés dans la presse et dans les Conseils de la Confédération, il n'a rien épargné pour gagner à ce projet centralisateur des adhésions et des concours.

Il n'a réussi qu'en partie. Le Conseil fédéral et surtout le département des finances se sont montrés froids. Que faire des capitaux que l'épargne déverserait par cent canaux dans les Caisses de la Confédération? Et puis comment concilier une institution aussi centralisatrice avec les droits de l'autonomie des cantons, lorsque même des Etats placés dans de tout autre condition reculent devant l'idée de faire converger en un seul point toutes les épargnes de la nation? Ce drainage à outrance des petits capitaux est dangereux au point de vue politique et plus encore au point de vue économique. L'agriculture surtout a des raisons de redouter ce voyage de toutes les épargnes de la Suisse pour Berne. Elles n'en reviendront pas plus aisément que la population qui déserte les champs pour la vie citadine.

Ainsi répondait-on à M. Morel et à ses amis. Ils ne se sont pas laissé convaincre, et le Conseil national, voulant avant tout s'éclairer et gagner du temps, chargea le Conseil fédéral de faire une enquête; le Conseil fédéral, à son tour, a donné à son bureau de statistique la charge de faire un relevé des caisses d'épargne ordinaires, existant actuellement dans les cantons et établies soit par l'initiative des particuliers soit par les autorités cantonales ou communales.

Le relevé fait par le bureau de statistique se rapporte à l'année 1882, et il nous fournit des renseignements très intéressants. Ainsi, nous voyons qu'il existe en Suisse 1495 Caisses d'épargne, dont 359 principales et 1019 succursales, plus 72 Caisses scolaires d'épargne et 45 Caisses d'épargne de fabrique. Donc en tout plus de 1600, presque autant que de communes.

Le nombre des déposants était, en 1882, de 744,572; leur avoir, de 513,425,151 fr., soit un déposant par quatre âmes de population et un avoir de 716 fr. par déposant.

Ce sont là certainement des résultats dignes d'attention; ils prouvent qu'avec

le système de la liberté et en laissant le champ ouvert aux initiatives des autorités sociales, la Suisse est bien suffisamment pourvue des moyens de faciliter l'épargne. Quand il y a autant de déposants que d'électeurs en Suisse, quand le nombre des familles n'atteint même pas le nombre des déposants aux Caisses d'épargne, il nous semble qu'on aurait grand tort de se plaindre de l'insuffisance de cette organisation.

On jugera mieux de l'importance de ces résultats, en les comparant à ceux constatés, trente ans auparavant. Nous avons sous les yeux une statistique dressée peu après 1850; en chiffres ronds, l'avoir des Caisses d'épargne était de 60 millions, le nombre des déposants de 180,000, soit un déposant sur 13 habitants, et 288 fr. par déposant.

Ainsi, en trente ans, le nombre des déposants a triplé, ainsi que l'importance des dépôts individuels, et le capital confié aux Caisses d'épargne est de huit à neuf fois plus élevé, et l'on ose proposer de bouleverser et de détruire une organisation qui a donné un si bel essor à l'épargne, tout en ouvrant la carrière devant toutes les initiatives, en respectant la liberté de tous et les droits des communes et des cantons!

Nous ne l'ignorons pas: les promoteurs des Caisses d'épargne postales prétendent que les Caisses d'épargne ordinaires pourront continuer à subsister et à rendre les mêmes services, à côté des Caisses dont ils proposent la création. Mais c'est là une erreur plus ou moins involontaire. Ne nous faisons pas illusion: ceci tuera cela, et ce sera bientôt fait. Les initiatives privées ou sociales ne sont pas assez bien armées pour soutenir la concurrence contre les forces, le crédit et les ressources de l'Etat.

Ceux-là sont injustes qui se plaignent de l'insuffisance des résultats obtenus en cinquante ans par l'organisation actuelle des Caisses d'épargne. Est-ce à dire que tout soit parfait, qu'il n'y ait rien à réformer, rien à ajouter, rien à compléter? Telle n'est pas notre pensée. Il en est des Caisses d'épargne comme de toutes les institutions humaines: elles sont toujours perfectibles par quelque endroit. Ainsi, il y a à accroître leur nombre dans certains cantons, où elles ne sont pas encore assez à la portée de tous les citoyens. Il est vrai que ces cantons sont les plus pauvres, par conséquent ceux où l'on a le moins d'épargnes disponibles. On peut aussi s'attacher à accroître le nombre des Caisses d'épargne scolaires, étendre et vulgariser le système des timbres d'épargne, déjà introduit dans plusieurs villes, parmi lesquelles nous nous plaisons à mentionner celle de Fribourg. Avec les timbres d'épargne, le commerce de détail pourrait aussi favoriser les achats au comptant, en accordant sous cette forme un escompte dont on avait

voulu faire, il y a quelques années, un objet de spéculation.

Mais pour introduire ces améliorations et d'autres encore que nous n'essaierons pas d'énumérer, on peut, croyons-nous, s'en remettre aux initiatives dont nous avons sous les yeux les excellents résultats. On a vu ce qui a pu être fait dans la période de 1850 à 1882, en trente années de progrès sans secousse: est-ce que nous aurions moins d'esprit public que la génération qui nous a précédés? Faudrait-il que nous fassions faire désormais par l'Etat ce que nos aînés ont si bien fait eux-mêmes? Le prétendre serait une injure imméritée.

### Nouvelles fédérales

**Télégrammes et journaux.** — Nous recommandons à la haute administration fédérale les renseignements suivants des journaux français:

Le ministre des postes et télégraphes de France, M. Granet, vient d'élaborer un nouveau projet de loi qui lui vaut les félicitations de toute la presse, sans distinction d'opinion. Il vient, en effet, de décider que les télégrammes adressés aux journaux subiraient, dans toute la France, une diminution de 50 % sur le prix du tarif.

On attribue, en outre, à M. Granet l'intention de diminuer, en France, la taxe des journaux.

Enfin, le ministre français négocie en ce moment avec les grandes Compagnies de chemins de fer pour porter le poids des colis postaux à cinq kilos.

**Grèves.** — Tous les ouvriers serruriers de Zurich se sont mis en grève. Des troubles se sont produits à Oerlikon.

**Une iniquité.** — Nos lecteurs ont pu voir dans notre numéro du 7 mai qu'un conflit a éclaté entre la Compagnie du Nord-Est et le gouvernement cantonal de Zoug. La Compagnie a décidé, dans son horaire d'été, que les trains directs sur Rothkreuz et Lucerne seront directs, c'est-à-dire qu'ils ne toucheront pas la gare de Zoug. Le gouvernement zougais a recouru contre cette manière de faire, en se basant sur le motif que le Nord-Est, par son contrat de fondation concernant le chemin de fer Zurich-Zoug-Lucerne, du 14 décembre 1861, s'est engagé à exploiter cette ligne conformément au texte même des concessions cantonales et que celle de Zoug prescrit que tous les trains de voyageurs qui partent de Zurich pour Lucerne et vice-versa doivent être conduits directement sur Zoug.

Or, le Conseil fédéral vient de rejeter ce recours, dans sa séance du 11 mai. Il donne ainsi raison à une Compagnie de chemin de fer contre un canton souverain, malgré le texte formel des concessions qui lient la première.

Voilà donc comment on respecte au Palais fédéral la souveraineté cantonale garantie par la Constitution. Une capitale qui n'est pas desservie par les trains les plus importants qui passent sur son réseau! Il n'y a que les cantons ultramontains pour supporter une pareille vilénie!

### Londres 12 mai.

La Chambre des Communes a rejeté par 117 voix contre 62 la proposition du député Pease tendant à l'abolition de la peine de mort.

### London, 12 mai.

Les orangistes (parti protestant irlandais) du nord de l'Irlande préparent une résistance armée en cas d'adoption du « Home rule. »

### Berne, 12 mai.

Il n'est plus question de convoquer les Chambres pour une session d'automne. Les projets à l'ordre du jour (poursuites et faillites, alcool, droits civils des établis et domiciliés) ne seront pas prêts pour cette époque.

On parle d'avancer la session ordinaire d'hiver. Il y aurait ensuite, en 1887, une session de printemps.

### Berne, 12 mai.

Le Central et le Nord-Est suisse se sont déclarés disposés à organiser des trains de nuit, à condition qu'ils soient subventionnés

### Nouvelles des cantons

**Nouvelles religieuses.** — La paroisse catholique de la ville de Bâle fait de grands préparatifs pour les fêtes de la consécration de la nouvelle église. La cérémonie aura lieu le 23 mai, dans la matinée. Elle sera suivie d'un office solennel, avec sermon de circonstance prononcé par Mgr Winterer, curé de Mulhouse et député au Reichstag de Berlin. (Mgr Winterer est bien connu de la plupart de nos lecteurs fribourgeois, depuis les fêtes du B. P. Canisius en 1878 et 1881; en ces deux circonstances solennelles, cet orateur éminent de l'Alsace catholique a prononcé du haut de la chaire de Saint-Nicolas des discours dont le souvenir est encore gravé dans la mémoire des catholiques fribourgeois.)

A midi, un banquet sera donné au Casino en l'honneur de S. G. Mgr Fiala. Le soir, à sept heures, réunion des catholiques dans la grande salle de la Burgvogtei et soirée familiale.

**Evaluation des forces.** — Les évaluations données par les journaux sur les forces respectives des deux parties dans l'ancien et le nouveau Grand Conseil bernois sont bien différentes. Le Démocrate de Delémont faisait monter à 95 voix le chiffre de la députation conservatrice dans l'ancien Grand Conseil. Le Bund et la Berner Zeitung l'estimaient à 90 (C'est ce chiffre que nous avions aussi indiqué sur la foi de ces deux journaux). Mais la presse radicale avait exagéré notablement le nombre des anciens députés conservateurs, afin sans doute de rendre moins sensible l'accroissement des forces conservatrices dans le nouveau Grand Conseil. L'Union du Jura estime qu'il n'y en avait pas plus de 50. La Volkszeitung indique le chiffre de 65.

Restons-en à cette dernière évaluation, qui est la plus forte de toutes celles admises par les journaux conservateurs bernois. Or, de 65, les membres conservateurs du Grand Conseil sont maintenant arrivés à la centaine. Un personnage politique, qui est en mesure de pouvoir classer d'une manière sûre les élus d'après leurs opinions, M. de Wattenwyl, ancien conseiller d'Etat, vient de donner son évaluation, qui est la suivante:

Le nouveau Grand Conseil bernois comptera 100 députés conservateurs, 100 députés radicaux, et 60 ou 70 députés libéraux, flottant entre les deux camps.

On voit par là que l'opinion conservatrice est loin d'être en recul dans le canton de Berne. La Haute Argovie, à elle seule, envoie au Grand Conseil 25 députés conservateurs. Le cercle de Herzogenbuchsee, entre autres, est représenté par 4 conservateurs et 1 libéral. « Une couronne d'honneur, dit la Volkszeitung, revient aussi aux électeurs du Guggisberg, qui ont renforcé l'opposition de deux vaillants et capables députés, dans la personne de MM. Hostettler et Zbinden. »

**Elections appenzelloises.** — Le demicanton catholique d'Appenzell-I. a eu aussi le 9 mai sa journée électorale. Il s'agissait de renouveler le Grand Conseil et les autorités de district. La lutte a été acharnée dans le cercle d'Appenzell (bourg et banlieue). Après quatre heures de scrutin, les libéraux ont subi une défaite inattendue;

par la Confédération. Ils partiraient réciproquement de Berne et Zurich à 11 heures du soir, accepteraient un nombre déterminé de voyageurs de 1<sup>re</sup> classe et l'ambulant postal avec lettres et messageries.

La durée du trajet ne serait que de six heures, afin de ne pas trop surcharger le service de surveillance de la voie.

### Berne, 12 mai.

Au marché de hier, on a constaté une nouvelle baisse des fromages. L'écoulement a été lent. On se plaint des traités de commerce en général, et particulièrement de celui qui va être conclu avec la Roumanie; il prévoit des droits d'entrée trop élevés.

### Berne, 12 mai.

D'accord avec les Etats intéressés (Allemagne et Italie) le Conseil fédéral a fixé au 14 juin la conférence devant décider l'emploi du solde du capital de construction du Gothard. On se rappelle qu'elle a dû être ajournée à cause de l'empêchement d'un délégué allemand.

### Depêches télégraphiques

**ATHÈNES, 11 mai.**  
Six cuirassés anglais sont mouillés au port de Kea, en face de Laurium. Un cuirassé anglais est arrivé à Patras.

Le roi a prié M. Papamikalopoulo de former un cabinet. La chose est d'autant plus facile que M. Papamikalopoulo était opposé à la démission du cabinet mais pensait que le ministère devait ordonner la démobilisation et démissionner seulement après.

On assure que M. Papamikalopoulo a accepté cette mission.

**VENISE, 11 mai.**  
Neuf cas de choléra et sept décès; à Bari trente-cinq cas et onze décès.

**BERNE, 11 mai.**  
La conférence internationale pour l'unité technique des chemins de fer compte 40 membres. Déjà dans sa séance de lundi, elle s'est divisée en deux sections: a) voies ferrées (environ 20 membres); b) péages. Chacune de ces sections a ses bureaux, organisés de manière à ce que toutes les puissances représentées aient leur part d'honneurs.

Les sections ont eu des séances particulières ce matin et cette après-midi. Ensuite, à 4 heures, il y a eu séance plénière. La discussion a lieu en français et en allemand. Des fonctionnaires du Département fédéral des chemins de fer traduisent le résumé des discours.

Un monceau de paperasses, brochures, formulaires, cartes graphiques ont été distribués aux membres de la conférence.

On assure qu'après la clôture des travaux la conférence se rendra in corpore à Innsbruck (via Ariberg).

### DERNIÈRES DÉPÊCHES

Athènes, 12 mai.

La liste des nouveaux ministres n'a pas été arrêtée définitivement hier soir. Probablement, sauf des incidents imprévus, le cabinet sera constitué dans la matinée.

Les ministres prêteront le serment aussitôt, puis ils procéderont au désarmement.





avisé que la distribution cessera, comme les années précédentes, dès que la limite sera atteinte.

jeudi, à 9 heures, dans l'église de la Visitation, un office pour les membres défunts de la Société.

**FAITS DIVERS**

**L'AMBRE JAUNE AU POINT DE VUE TECHNIQUE.**  
— L'ambre jaune est la résine la plus résistante à l'air que nous connaissions; durant diverses périodes terrestres, les influences atmosphériques ont produit leurs effets sur cette vieille résine conifère pour la durcir, pour lui donner le lustre et le brillant qui l'élevaient au rang d'un minéral précieux et en font une parure estimée, et pour transformer une substance végétale et molle en pierre dure, de même que la tourbe s'est transformée en charbon minéral.

Depuis longtemps déjà on a fait des efforts pour fabriquer, avec l'ambre jaune seul un vernis possédant en tout les mêmes qualités que la substance brute, mais ces efforts échouaient toujours à cause de l'indissolubilité de l'ambre jaune. C'est pourquoi tout ce qu'on vendait jusqu'ici sous le nom de vernis d'ambre jaune, contenait presque toujours des quantités considérables d'autres résines, par exemple du copal et du damar.

Après de longs essais, on est arrivé maintenant à pouvoir fondre, dans un fourneau chauffé avec du gaz, 8 à 12 quintaux d'ambre jaune par jour et à obtenir, par l'absorption de l'acide et des huiles qui se forment pendant la fonte, un produit surpassant le meilleur copal de Zanzibar et fournissant, simplement dissous dans des huiles, un vernis possédant toutes les qualités essentielles de l'ambre jaune brut.

Comme le vernis d'ambre jaune possède une grande dureté et un lustre parfait, que le prix en est modique et que l'inaltérabilité en a été déjà éprouvée par le vernissage de wagons de chemins de fer, de navires à voiles, et de bateaux à vapeur, son emploi prendra des proportions énormes. Le prix très abordable permet dès maintenant d'employer les qualités plus foncées au vernissage de machines, de parties en fer, de murs, de parois en bois, bref partout où l'on se servait jusqu'à présent d'un vernis plus mou et plus cher.

Par cette raison l'ambre jaune trouvera un emploi très étendu comme vernis durable et il ajoutera à sa renommée qui remonte aux temps les plus reculés comme parure et comme remède, une nouvelle réputation comme substance importante pour les arts techniques.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

**OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DE FRIBOURG**  
BAROMÈTRE  
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et à 7 h. du soir.

Maï	6	7	8	9	10	11	12	Maï
725,0								725,0
720,0								720,0
715,0								715,0
710,0								710,0
Moy.								Moy.
705,0								705,0
700,0								700,0
695,0								695,0
690,0								690,0

**THERMOMÈTRE (Centigrade)**

Maï	6	7	8	9	10	11	12	Maï
7 h. matin	3	2	2	6	11	10	11	7 h. matin
1 h. soir	13	13	16	16	15	10	18	1 h. soir
7 h. soir	9	11	13	13	14	14		7 h. soir
Minimum	3	2	2	6	11	10		Minimum
Maximum	13	13	16	16	15	11		Maximum

Madame Annette Bornet, née Remy et ses enfants, Mademoiselle Marie Remy, Monsieur Rodolphe Remy ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Madame REMY, Marie-Elisabeth, née Zurkinden,** leur mère et grand-mère, décédée le 11 mai, à 10 heures du soir, dans sa 84<sup>e</sup> année, munie des Saints-Sacrements de l'Eglise. — L'enterrement aura lieu vendredi, 14 courant, à 8 heures du matin et sera suivi de l'office dans l'Eglise de Saint-Maurice.  
**R. I. P.**

**Société des Etudiants suisses**  
La Section de Fribourg fait dire, demain

Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL-FUSSLI & C<sup>ie</sup> Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse

**ÉTUDE DE NOTAIRE**  
**M. Paul Gardian**  
notaire  
CANTONÉ DANS LE DISTRICT DE LA BROYE  
ouvrira son bureau  
(O. 284) **A ESTAVAYER** (O. 288)  
**Maison Gardian N° 163**  
**LUNDI LE 17 MAI**

**BAINS D'YVERDON (Suisse)**  
Eau thermale sulfurée sodique 24°.  
Ouverture 20 avril 1886.  
Maladies des os et des articulations. — Manifestations diverses de la scrofule. — Rhumatisme. — Sciatiques. — Maladies de la peau. — Catarrhes des muqueuses, vessie, organes respiratoires (nez, gorge, poitrine). — Hydrothérapie. — Doucheurs et massagers d'Aix-les-Bains. — Inhalations. — Pulvérisations. — Air comprimé et raréfié. — Traitement spécial entièrement nouveau des catarrhes bronchiques et surtout de la phthisie pulmonaire par les inhalations d'air comprimé sulfhydrique. (O. 362)  
Médecin de l'établissement: **D. MERMOD.**  
Propriétaire: **G. EMERY.**

**Demande de place**  
Un caissier et greffier de la Suisse allemande, âgé de 26 ans, parlant le français et l'allemand, bien instruit, possédant une belle écriture et pouvant fournir une caution, cherche — pour se perfectionner — une place semblable dans une grande ville, de préférence dans la Suisse française. Excellentes références à disposition.  
S'adresser aux initiales **H. c. 1141 Y.** à **MM. Haasenstein & Vogler, à Berne.** (O. 382)

**BITTER FERRUGINEUX**  
Reconnu comme le remède le plus efficace contre l'anémie, les pâles couleurs, l'appauvrissement du sang.  
Il est supporté très facilement même par les estomacs les plus délabrés.  
**J. SCHERZ & C<sup>ie</sup>**  
**GUTENBOURG, près Langenthal**  
(O. 187) Dépôt pour Fribourg: Charles LAPP, Droguerie.

**Magasin de fourrures**  
**B. HABESREITER**  
Garantie et conservation de fourrures pendant la saison d'été. (H. 280F.)  
Joli choix de casquettes en soie de tous genres. Casquettes galonnées pour portiers et cochers et pour tous métiers. (O. 376)

En vente à l'Imprimerie catholique.  
**LE RETOUR A LA FOI**  
par ses splendeurs  
par l'abbé MOIGNO . . . . . 2 fr.

**MISES PUBLIQUES**  
L'hoirie de Pierre-Joseph Aebischer, autrefois à Ecuwillens, exposera en vente par voie de mises publiques le lundi 17 mai prochain, à la pinte d'Ecuwillens, dès les 10 h. du matin, cela sous de très favorables conditions les immeubles suivants:

**Cadastre de la commune d'Ecuwillens**

Art. 1. Village d'Ecuwillens. N° 25, Habitation, grange, écurie et places de 2 ares 86 mètres soit 31 perches, 80 pieds.  
Art. 2. Village d'Ecuwillens. Jardin de 83 mètres, soit 9 perches, 20 pieds.  
Art. 3. Village d'Ecuwillens. Pré d'un are, 84 mètres, soit 20 perches, 40 pieds.  
Art. 356. Sensuet. Pré de 43 ares, 65 mètres, soit une pose, 85 perches.  
Pour renseignement, s'adresser à **Fr. Reichlen, procureur, à Fribourg.** (385/339)

**HOTEL ET BAINS DES COLOMBETTES**  
VUADENS (canton de Fribourg)  
à quinze minutes de la station de Vaulruz, à cinquante minutes de celle de Bulle.  
**OUVERTURE LE 16 MAI**  
Bains à vapeur. — Bains antirhumatismaux. — Douches. — Ventouses. — Cure de lait.  
Situation pittoresque des plus agréables. — Centre d'excursions. — Promenades. — Forêts. — Ombrages. — Climat vivifiant. — Route carrossable. — Voitures à volonté. — But charmant de promenades.  
**PRIX DE LA PENSION:** { 1<sup>re</sup> classe: 4 fr.  
2<sup>me</sup> " : 2 fr. 50 } chambre et service compris.  
Truites, crème et lait chaud à toute heure.  
Chalet à proximité de l'Hôtel.  
Cet établissement vient d'être complètement restauré et sera tenu à l'entière satisfaction des personnes qui voudront bien honorer de leur confiance le nouveau gérant:  
**SUDAN, François.** (O. 335)

**DISTILLERIE**  
**CORBOZ & FISCHLIN, A ROMONT**  
Les soussignés ont le plaisir d'informer leur honorable clientèle, que l'on trouve en dépôt dans leur magasin, tous les produits de la Grande-Chartreuse, soit liqueur verte, jaune et blanche, élixir et spécifiques.  
Spécialité d'eau de cerises et eaux de vie de fruits, assortiment complet de liqueurs et sirops. Cognacs et Wermouths en premier choix. (O. 374/326)  
**CORBOZ & FISCHLIN, distillateurs.**

**L'épidémie des cabarets.**  
PAR M. THIERRIN, RÉVÉREND CURÉ DE PROMASENS  
En vente à l'Imprimerie catholique à Fribourg. Prix: 60 cent

EXPLICATION GENERALE  
**DU CATÉCHISME**  
DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE  
Par D. GARCIA-MAZO  
PRÉDICATEUR DE LA COUR D'ESPAGNE  
M. B.-F. GALTIER  
SON BIOGRAPHE ET TRADUCTEUR PRIVILIGIÉ DE SES ŒUVRES  
1 volume in-12 très compacte, contenant la matière d'un fort volume in-8  
Prix: franco-poste: 2 fr. 50.  
L'ouvrage que nous annonçons a été accueilli en Espagne avec une sorte d'enthousiasme. Or, quand il s'agit de juger une œuvre théologique, on peut s'en rapporter avec une entière confiance aux appréciations de l'évêque espagnol, dont la science théologique est depuis longtemps devenue proverbiale. Quant à la traduction que nous offrons au public, nous croyons pouvoir assurer qu'elle est à la hauteur de l'original. Elle a reçu de Mgr l'évêque de Rodez une approbation des plus flatteuses.  
En vente à l'Imprimerie catholique à Fribourg

**NOUVELLES PUBLICATIONS**  
**L'Ordre des Chartreux**, par Albert Hyrvoix. Un volume de luxe, papier de Hollande et couverture parchemin. Prix: 1 fr. 50  
**Echo de trente années de prédication**, par l'Ermitte de Jérusalem. Ouvrage honoré de l'approbation du Patriarche de Jérusalem. Prix: 3 fr. 50  
**La perfection sacerdotale**, ou application de l'Eucharistie à la vie du prêtre, d'après les saints Docteurs, par l'abbé Gérardin, missionnaire apostolique. In-12. Franco. Prix: 2 fr. 50  
Avec approbation du Saint-Siège, de Mgr Mermillod et de Mgr l'évêque de Verdun.  
En vente à l'Imprimerie catholique.

**LES PATRONS DE LA JEUNESSE**  
OU  
**PAROISSIEN DE LA JEUNESSE**  
par M. l'abbé BERTRAND.  
Ouvrage destiné avant tout à la jeunesse et contenant les *Vies de saint Louis de Gonzague, de saint Stanislas Kostka et du Bienheureux Berckmans*, ainsi que les prières pendant la Confession, la Communion, la sainte Messe, les Vêpres et Complies et le Salut du Très-Saint Sacrement. — In-32, relié toile noire. Prix 80 cent

**LA MISSION**  
ou  
**Sermons populaires**  
Pour les Retraites et les Missions  
Par le P. FÉLIX GIORDANO  
Oblat de Marie, ancien Missionnaire.  
In-8 (4 fr.) franco 4 fr. 50  
Cet ouvrage, fruit de plus de quarante années de ministère ecclésiastique, est spécialement destiné aux missionnaires qui y trouveront un exposé clair, facile et méthodique des sujets les plus importants à traiter dans les missions. Les laïques, de leur côté, l'emploieront avec profit pour leurs retraites particulières et leurs lectures spirituelles.  
En vente à l'Imprimerie catholique.

**LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉTRANGÈRES**  
PENDANT LA GUERRE DU TONKIN  
Brochure in-8° de 90 pages. Prix 75 cent.

Ce livre, publié par des prêtres du Séminaire des Missions-Etrangères, est le poignant récit des souffrances endurées par les chrétiens du Tonkin, durant les trois années qui viennent de s'écouler.  
En vente à l'Imprimerie catholique.  
**VIE DE SAINT VINCENT-DE-PAUL**  
PAR J. M. A.  
prêtre de la Congrégation de la Mission.  
Avec l'approbation de l'Ordinaire.  
Joli vol. in-42 de 370 p., avec portrait du saint.  
Prix: 2 francs.